

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINTE-FOY
DU MARDI 11 OCTOBRE 2016**

Communauté d'Agglomération

- Charte : Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la charte de la Communauté d'Agglomération, présentée par Monsieur le Maire. Cette charte devra également être approuvée par la CCO, la CCAV et les autres communes de l'agglomération.
- Modification des statuts de la CCAV : Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la modification des statuts de la CCAV pour une entrée en vigueur au 31 Décembre 2016. Cette modification est nécessaire à la création de la Communauté d'Agglomération au 1^{er} Janvier 2017.
- Intérêt communautaire : Le Conseil est informé de la définition de l'intérêt communautaire.

Création d'un groupement de commandes pour l'assistance technique des travaux de voirie et sentiers en 2017

Le Conseil approuve la création d'un groupement de commandes, avec la CCAV et les communes de l'Ile d'Olonne, Sainte-Foy, Vairé et Saint-Mathurin, pour la consultation des maîtres d'œuvre dans l'objet d'assurer une mission d'assistance technique à maître d'ouvrage pour la consultation d'entreprises, la passation et le suivi des marchés de travaux de voirie et sentiers 2017. M. Noël Verdon et Mme Françoise Guillonneau sont désignés pour représenter la commune au sein de la commission d'appel d'offres du groupement de commandes.

Création d'un groupement de commandes pour la passation des marchés de travaux de voirie et sentiers 2017

Le Conseil approuve la création d'un groupement de commandes, composé de la CCAV et des communes de l'Ile d'Olonne, Sainte-Foy, Vairé et Saint-Mathurin, pour la passation des marchés de travaux de voirie et sentiers 2017. M. Noël Verdon et Mme Françoise Guillonneau sont désignés pour représenter la commune au sein de la commission d'appel d'offres du groupement de commandes.

Convention avec le Département pour le remplacement de deux abribus

Dans le cadre du remplacement, par le Département de la Vendée, de deux abribus situés Allée de la Mairie et au carrefour des Rues du Moulin Moizeau et de la Billonnière, le Conseil autorise la signature d'une convention entre la Commune et le Département.

Modification de la participation communale aux dépenses de fonctionnement de l'école privée sous contrat d'association pour l'année scolaire 2016-2017.

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération en date du 15 Mars 2016, le Conseil Municipal avait maintenu la subvention forfaitaire annuelle à l'Ecole Privée Mixte de Sainte-Foy à 480 euros par élève domicilié dans la commune pour l'année scolaire 2016-2017.

Il indique avoir reçu une demande de la part de la Présidente et de la Directrice de l'Ecole Privée qui souhaitent une réévaluation de cette subvention pour faire face aux besoins de financement de l'école.

Le Conseil Municipal décide de fixer la subvention forfaitaire annuelle à l'Ecole Privée Mixte pour l'année scolaire 2016-2017 à 500 euros par élève domicilié dans la Commune et présent à la rentrée scolaire de Septembre 2016, soit une augmentation de 20 euros par élève.

Point sur l'activité des Commissions :

• **Commission de l'urbanisme :**

- Noël Verdon fait état d'un problème de sécurité, en raison de l'étroitesse du trottoir, lors des déplacements à la salle de sports des enfants de l'école du Marronnier, qui sont accompagnés d'une seule enseignante. Il propose, en conséquence, de faire passer les enfants par l'Allée du Choseau et par la Rue du Petit Bois.
- Pour améliorer la sécurité devant l'école du Marronnier, un ralentisseur provisoire, type « coussin berlinois », sera mis en place Rue du Centre, entre l'école et la sortie du bourg en direction de Grosbreuil. Un radar pédagogique pourra également être installé.
- Plusieurs mâts d'éclairage public vont devoir être déplacés, afin de permettre la réalisation d'un passage pour piétons sur le trottoir de la Rue de Pierre Levée (côté gauche en direction du bourg).
- La commission va étudier les besoins d'éclairage public des hameaux de la commune.
- Une permanence, par un agent en charge de l'accueil, sera instituée le samedi matin au secrétariat de la Mairie.
- Noël Verdon a assisté à l'Assemblée Générale de « l'Association Pyramide ».

• **Commission de l'économie et du tourisme :**

- La commission travaille sur l'organisation des marchés de l'été 2017. Une réunion de la commission a été organisée avec les commerçants.

• **Commission de la communication et de la culture :**

- Un concert de l'Orchestre Symphonique de Vendée aura lieu au Foyer Rural le jeudi 3 Novembre.
- L'élection du Conseil Municipal des Jeunes est prévue vendredi 14 Octobre.
- La « boîte à livres » sera installée courant Décembre dans le centre-bourg.
- Un projet de création par la commune d'un profil Facebook va être étudié.
- Une sélection des photos réalisées par le club du Château d'Olonne sera présentée à la prochaine réunion du Conseil.

• **Commission de la voirie et des bâtiments :**

- Une réunion a été organisée avec les habitants de l'Allée de la Vergne pour présenter le planning des travaux de revêtement de cette voie.
- La commission a commencé à travailler sur le projet de programme de travaux de voirie à réaliser en 2017.

• **Commission des sports, des écoles et des jeunes :**

- Centre de loisirs : Le bilan du fonctionnement pendant les vacances d'été est très positif. Une nouvelle présidente a été élue : Mme Laure Rosset.
- Mickaël Bourgeois présente les effectifs et la répartition des enfants des écoles de la commune à la rentrée scolaire : Ecole du Marronnier : 114 élèves - Ecole Privée : 72 élèves.
- Il présente également l'évolution des effectifs des élèves fréquentant la cantine scolaire.
- Une réunion de la commission a été organisée avec les clubs sportifs qui ont fait état de leurs effectifs et de leurs besoins.

• **Commission de l'administration et de l'état civil :**

- Un agent a été recruté au service espaces verts, dans le cadre d'un Emploi d'Avenir, à compter du 17 Octobre.
- Valérie Derval présente le Droit Individuel à la Formation instauré pour les élus.

• **Questions diverses :**

- Catherine BOCHET indique que deux nouvelles activités ont été mises en place à la bibliothèque : patchwork et tricot.